

## Les associations du village

**A.A.A.** : l'Association des Amis d'Avolsheim a pour but l'embellissement et la décoration du village, l'amélioration du cadre de vie, le bien-être partagé et la promotion du tourisme.  
Président : Paul-André LENTZ (tél : 06.98.90.67.65).

**ACLAMA** : l'Association Culture, Loisirs et Animations Musicales d'Avolsheim vise à dynamiser et animer le village par le biais de manifestations.  
Président : Philippe REIBEL (Tél : 06.72.77.65.71)

**A.P.P.** : l'Association de Pêche et Pisciculture a pour but la protection du milieu aquatique ainsi que la promotion de la pêche dans le secteur d'Avolsheim. L'association organise une matinee de pêche chaque année en mai ou juin.  
Président : Hubert MAGLOTT (Tél : 03.88.38.49.27).

**APEWA** : l'Association des Parents d'Elèves du RPI Avolsheim-Wolxheim organise des actions en vue d'aider à financer les projets des écoles.  
Présidente : Justine BOEHLER  
Courriel : ape.rpi.avolwolx@gmail.com

**Club des aînés "Avelsemer Memmels"** : le club permet aux personnes de 60 ans ou plus de se rencontrer et de partager des moments de convivialité lors de sortie ou d'après-midi récréatives.  
Présidente : Marina IEKO (tél : 06.10.29.73.46 )

**Club des Photographes d'Avolsheim** : réunit des amateurs de photo qui développent ensemble leur technique et échangent sur leur passion.  
Président : Fernand HAUSS (Tél : 06.08.94.86.56).

**Club informatique "D'Klavier Wackes"** : le club propose la découverte ou le perfectionnement de l'informatique.  
Président : Jean-Jacques VETTER (Tél : 06.78.73.39.77)

**Conseil de Fabrique** : l'Association entretient et gère les lieux de cultes d'Avolsheim (Eglise Saint Materne, Dompeter, Chapelle Saint Ulrich et Grotte de Lourdes).  
Président : Emmanuel LELEUX - (tél : 06.64.73.61.66)  
Courriel : cdfAvolsheim@gmail.com

**F.C.A.** : le Football Club d'Avolsheim compte une équipe fanion (D5), une équipe réserve (D8) et une équipe vétérans qui défendent les couleurs du village dans les championnats. Il organise en outre chaque année le marché aux puces.  
Président : Assad ZOGLAMI  
Courriel : avolsheim.fc@alsace.lgef.fr

**Gym Avolsheim** : des cours de gym de différents niveaux - enfants et adultes - sont proposés dans l'enceinte du groupe scolaire du Schlotten.  
Responsable : Fabienne NAEGELE (Tél : 06.72.71.09.05).

**Repair Café** : l'Association organise des ateliers où les personnes qui ont un appareil en panne, un vêtement abîmé ou un objet cassé pourront trouver des conseils et de l'aide pour les réparer.  
Président : Eddie MICHEL (06 84 22 48 30)  
Courriel : repaircafe.avolsheim@gmail.com

Retrouvez plus d'info sur votre village sur [www.avolsheim.fr](http://www.avolsheim.fr)



### MAIRIE D'AVOLSHEIM

8 rue de la Paix  
67120 AVOLSHEIM  
Tél : 03.88.38.11.68  
Mail : [mairie@avolsheim.fr](mailto:mairie@avolsheim.fr)  
Site : [www.avolsheim.fr](http://www.avolsheim.fr)

#### Heures d'ouverture :

- mardi : 8 à 12 h - 14 à 17 h
- mercredi : 8 à 12 h
- jeudi : 8 à 12 h - 14 à 18 h
- samedis pairs de 8 h à 12 h



# Bienvenue à Avolsheim



**Informations pratiques  
pour les nouveaux arrivants**



Madame, Monsieur,

*C'est avec plaisir que je vous souhaite la Bienvenue à Avolsheim, village où il fait bon vivre.*

*Cette plaquette a été conçue à votre attention. J'espère que vous y trouverez les réponses à vos premières questions et qu'elle facilitera votre intégration dans la commune.*

*Mon équipe, mes agents et moi sommes à votre disposition si besoin !*

*Cordialement.*

*Votre Maire, Pascal GÉHIN*

## **Nouveaux arrivants : à savoir !!!**

Le droit local rend obligatoire votre inscription en Mairie dès votre installation dans le village. Cela permet à la collectivité de vous associer à la vie locale et de planifier l'évolution de notre village.

Par ailleurs, pour pouvoir voter dans la commune, vous devez impérativement vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant en mairie **6 semaines avant la date des élections.**

Les demandes d'inscription peuvent se faire pendant les heures d'ouverture de la mairie au public.

## **Pour bien vivre avec son voisinage**

Un arrêté municipal précise les règles liées au bruit. Il est notamment interdit d'utiliser des engins à moteur tels que tondeuses, raboteuses, perceuses, scies électriques, tronçonneuses, bétonnières, etc...

- les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h
- les samedis, avant 8 h, de 12 h à 14 h et après 19 h
- les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, les détenteurs de chiens ne doivent pas laisser leur animal aboyer de manière répétée ou prolongée. Ils l'enfermeront durant la nuit.

Enfin, tous les bruits gênants causés sans nécessité ou dus à un manque de précautions sont interdits !

## Informations pratiques

### **L'école (maternelle + élémentaire)**

L'école d'Avolsheim fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Wolxheim. Elle se situe à la sortie du village, direction Wolxheim. Directeur : M. Alain STEINMETZ (tél : 03.88.38.01.33).

### **L'accueil périscolaire + centre de loisirs**

Une équipe qualifiée encadre les enfants de 3 à 12 ans et leur propose des activités ludiques portées par un projet pédagogique. Direction : tél : 06.47.88.37.84. Mail : [peri.avolsheim@agf67.fr](mailto:peri.avolsheim@agf67.fr)

### **La bibliothèque** (Point-lecture au groupe scolaire)

Elle est ouverte les mercredis de 17 h à 18 h 30 , les vendredis de 16 h 10 à 17 h et le 1er samedi de chaque mois de 10 h à 12 h , hors vacances scolaires. Inscriptions gratuites. - [biblio.avolsheim@laposte.net](mailto:biblio.avolsheim@laposte.net)

### **La paroisse catholique**

Son curé est l'Abbé Sylvain BOKO. Pour tout contact : Presbytère d'Ernolsheim-Bruche, 3 Place de l'église (03.88.96.00.69 - mail : [compar.edithstein@yahoo.fr](mailto:compar.edithstein@yahoo.fr))

### **Le distributeur de baguettes**

Baguettes fraîches en libre service dans le distributeur à côté du pont sur la Bruche. Paiement : CB & espèces.

### **Le city stade**

Un terrain d'activités multi-sports (football, handball, basket, volley) est situé au bout de la rue du Stade.

### **Le Petit Nid** (Relais Petite Enfance)

Situé à Molsheim, il informe les parents sur les modes d'accueil des enfants dans le Territoire. Vous y trouverez également la liste des assistantes maternelles. Tél : 03.88.49.55.95 (lundi de 9 à 14h, mercredi de 9 à 12h, vendredi de 12 à 14h).

## Informations pratiques (suite)

### **Bornes de recharge voiture électrique**

2 bornes sont à votre disposition sur le parking des Jardins de l'Ancienne Gare.

### **La collecte des déchets**

- Collecte des ordures ménagères : le mardi matin (sortez votre poubelle le lundi soir)
- Collecte des papiers/cartons/plastiques : une fois par mois (en général, le dernier vendredi)
- Déchets alimentaires : il y a 5 abribacs dans le village (rue du Stade, rue du Dompeter, rue de la Roselière, rue des Fauvettes et rue de la Croix).

Contact : 03.88.47.92.20 ou [www.select-om.com/](http://www.select-om.com/)

### **Les conteneurs de tri sélectif**

Ils sont situés au bout de la rue du Stade :

- verre (uniquement contenants alimentaires),
- papiers et cartons (journaux, pubs, cartons, ...),
- plastiques (bouteilles et flacons), canettes en alu, boîtes de conserve, briques en carton,
- vêtements et textiles.

### **La déchèterie** Molsheim, 52 rte Industrielle de la

Hardt - Tél : 03.88.47.92.20. ou 06.32.45.28.13.

Ouverture au public : mardi, jeudi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h (jusqu'à 17h30 d'avril à octobre).

**Badge obligatoire gratuit pour y accéder.**

### **L'Intercommunalité**

Avolsheim est membre de la Communauté de Communes de la Région MOLSHEIM-MUTZIG.

Retrouvez toutes les infos sur :

- les piscines
- Les pistes cyclables
- Le tourisme (sites, événements, etc...)

sur le site : <http://www.cc-molsheim-mutzig.fr/>